



LE BUREAU SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

27 AVRIL 2023
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I - RH

1 - Création d'un emploi pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

II - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

2 - Accueils de Loisirs vacances été 2023 : besoin en personnel

3 - Accueils de loisirs sans hébergement - service de restauration pendant les vacances d'été 2023



Le Président,

Thierry LAVIT